



PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE NICE

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT

CARTE DES TRAVAUX RENDUS OBLIGATOIRES : AGRANDISSEMENT SECTEUR DU MONT VINAIGRIER

Pour le Prefet,
Le Secrétaire Général
SGAD-B 3656

Fredéric MAC KAIN



Prescription du PPRIF : 16 décembre 2003

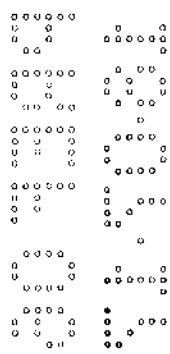
Délibération du Conseil Municipal : 30 mai 2016

Enquête publique : du 27 juin 2016 au 5 août 2016

Approbation du PPRIF : Arrêté du 07 FEV. 2017

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES-MARITIMES
SERVICE EAU RISQUES

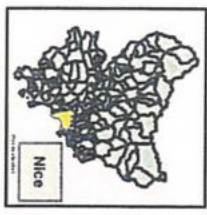




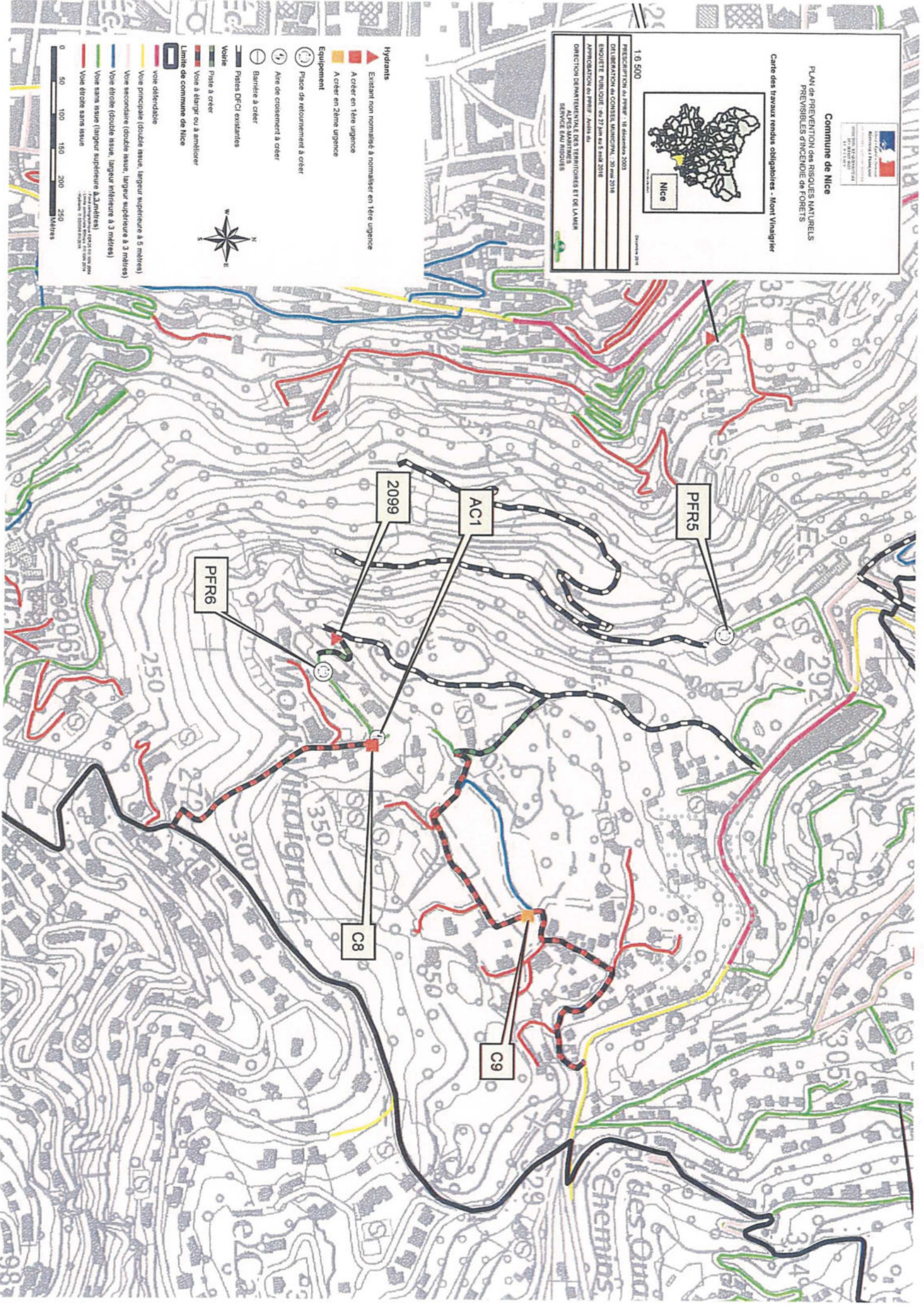


Commune de Nice
PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS
PREVISIBLES d'INCENDIE de FORÊTS

Carte des travaux rendus obligatoires - Mont Vinaigrier



1:6 500
PRÉSCRIPTION du PRINTEMPS - 18 décembre 2003
DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL - 20 mai 2016
RÉVISÉ PAR LE PRINTEMPS - 27 mai 2016
APProuvé par le PRINTEMPS - 27 mai 2016
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES MARITIMES
SERVICE PAI RISQUES



Hydrants

- Existant non normalisé à normaliser en 1ère urgence
- A créer en 1ère urgence
- A créer en 2ème urgence

Equipement

- Place de retournement à créer
- Aire de croisement à créer
- Barrière à créer
- Pistes DFCI existantes
- Voie à créer
- Voie à élargir ou à améliorer

Limite de commune de Nice

- Voie défendable
- Voie principale (double issue, largeur supérieure à 5 mètres)
- Voie secondaire (double issue, largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite (double issue, largeur inférieure à 3 mètres)
- Voie sans issue (largeur supérieure à 2 mètres)
- Voie étroite sans issue



